DERNIÈRE HEURE

NOS DÉPÊCHES

LES CONFLITS d'Orient

La paix difficile

Londres, 27 mai.

La situation est très confuse. On sait que les délégués grecs, serbes et monténégrins ont demandé à sir Edward Grey de réunir officiellement la conférence de la paix afin de procéder avec la Turquie à un échange direct de vues.

Mais au Foreign Office et dans les milieux diplomatiques en général, on estime qu'il n'y a pas intérêt à réunir la conférence tant que les délégués ne seront pas prêts à signer le traité tel qu'il est et tant qu'ils ne seront pas arrivés pratiquement à un accord.

Or, si d'une part, la Bulgarie, la Serbie et le Monténégro sont prêts à signer le traité comme il est, les Grecs n'y sont pas disposés. Leurs instructions sont d'ailleurs très nettes à cet égard.

D'autre part, il n'y a pas grande chance de voir la Turquie consentir à la suppression des mots « les souverains alliés ». S'il n'était question que de l'Albanie, les Turcs ne feraient pas grande difficulté à s'en remettre aux puissances, mais il n'en est pas de même pour la question des îles.

Se sentant soutenus par l'Autriche et l'Italie, il y a peu de chances pour qu'ils cèdent sur ce point.

Dans ces conditions, la réunion de la conférence de la paix est encore une fois provisoirement ajournée.

Dans les milieux politiques anglais, on songe à exercer une pression sur la Grèce. On doit dire cependant que le gouvernement anglais, comprenant combien est délicate la situation de M. Venizelos et combien dangereuse serait sa chute, ne s'y décidera qu'à la dernière extrémité.

Le conflit bulgaro-serbe

Sofia, 27 mai.

L'animation des esprits est toujours très grande ici. La Bulgarie repoussera très vraisemblablement de façon définitive le projet de conférence à quatre suggéré par ses alliés.

Elle estime en effet qu'elle est liée par deux traités distincts, l'un avec la Grèce, l'autre avec la Serbie, et qu'il n'y a pas lieu par conséquent à la réunion d'une conférence.

On dit que le général Savof est à la tête du parti de l'intransigeance et que l'existence du cabinet Guechof serait menacée.

On parle dans différents milieux d'appeler la classe 1914 sous les drapeaux.

Les soldats de Tchataldja sont fort irrités d'être maintenus sur les lignes.

On estime dans les milieux modérés que si la médiation russe n'aboutit pas entre les Bulgares et les Serbes à bref délai, une rupture est à craindre.

L'Allemagne et la Commission financière de Paris

Berlin, 27 mai.

Le gouvernement allemand a exprimé le vœu que les délégués des grandes puissances tiennent des réunions préparatoires avant la réunion plénière de la conférence.

L'Europe veut la signature immédiate du traité

Londres, 27 mai.

Sir Edward Grey a communiqué séparément à chacun des délégués balkaniques la décision des grandes puissances au sujet des négociations de paix.

Cette décision est que LE TRAITÉ DOIT ÊTRE SIGNÉ IMMÉDIATEMENT SANS AUCUNE MODIFICATION.

Ce qu'on dit à Belgrade

Belgrade, 27 mai.

L'organe officiel du gouvernement écrit aujourd'hui dans un article inspiré :

« Nous mentirions et respecterons le traité d'alliance balkanique, mais ne pouvons pas continuer à faire des sacrifices pour préserver cette alliance.

« LA SITUATION DANS LAQUELLE NOUS NOUS TROUVONS EST SUSCEPTIBLE DE PROVOQUER DE GRAVES CONFLITS.

« Nous ne permettrons pas que les événements évoluent de telle sorte que leur contrôle nous échappe et que l'Europe soit seule à imposer ses décisions.

« S'il faut avoir recours à la force, nous sommes prêts à faire face à cette éventualité. »

A LA CHAMBRE

Paris, 27 mai.

Le groupe de la gauche radicale a désigné M. Mathis, député des Vosges, comme candidat aux fonctions de questeur, en remplacement de M. Devins, élu sénateur.

Les grands raids aériens

Paris, 27 mai.

Le sergent De Meunier, avec le sergent Chamberlinet, sur monoplan, qui étaient partis pour effectuer le trajet Meurmelon, Pont-à-Cassis, Mézières et Meurmelon, est descendu, par suite d'une panne d'essence, atterrir à Namur (Belgique).

Les bombes des Suffragettes

Londres, 27 mai.

Une bombe a explosé dans la gare de Peckham, au moment du passage d'un train. Un courrier a été légèrement blessé.

L'Alliance d'hygiène sociale

Paris, 27 mai.

Le président de la République a reçu cet après-midi M. Léon Bourgeois, président de l'Alliance d'hygiène sociale, et les membres du bureau de cette Association.

M. Léon Bourgeois a indiqué combien il était urgent de faire l'éducation populaire de la santé et il a rappelé le vœu émis au congrès de Paris.

A la demande de M. Léon Bourgeois, M. Poincaré a bien voulu accepter le titre de président d'honneur de l'Alliance d'hygiène sociale, afin de témoigner l'intérêt qu'il porte à l'œuvre qu'elle poursuit.

Les Incidents militaires

Lunéville, 27 mai.

On vient de mettre en cellule, un nommé Bovin, soldat du service auxiliaire, incorporé au 10e chasseurs, dans le peloton duquel on a trouvé une carte d'adhérent à la C. G. T.

Des affiches ayant été apposées sur les murs de la ville, l'enquête aura à établir si Bovin doit être considéré comme l'auteur de cet affichage.

Lunéville, 27 mai.

Le général Koufmann, commandant la 21e brigade, est venu aujourd'hui à Lunéville, non pas pour enquêter sur les incidents antimilitaristes, mais pour assister à la crémation d'un pavillon de 100 lits militaires, dont l'aménagement est nécessité par le maintien de la classe.

A VERSAILLES

Versailles, 27 mai.

Sur l'ordre du commandant de la place de Versailles, les capitaines de tous les régiments de la garnison font depuis quelques jours à leurs soldats des conférences sur la loi de trois ans et sur le danger qu'il y aurait pour eux à se laisser entraîner à des manifestations.

Aucune manifestation d'ensemble ne s'est encore produite jusqu'à ce jour, sauf dans les 11e et 22e d'artillerie, où quelques hommes ont été surpris chantant l' « Internationale ».

Les perquisitions

Paris, 27 mai.

M. Drilleux, juge d'instruction, a passé les journées d'hier et d'aujourd'hui à compulser les papiers et documents qui lui ont été remis après les perquisitions opérées dans différentes villes.

Le dépouillement durera encore quelques jours et ce n'est que lorsqu'il sera fait que le magistrat instructeur procédera à des interrogatoires et à des inculpations, s'il y a lieu.

Une tragédie à Paris

A LA SUITE D'UNE DISCUSSION VIOLENTE, UN MARI BLESSE GRIÈVEMENT SA FEMME ET SON BEAU-PÈRE.

Paris, 27 mai.

Un drame, dû à des dissentiments de famille, s'est déroulé ce matin, rue des Grilles, à Pantin.

A huit heures, un ouvrier mécanicien, Charles Napic, âgé de vingt-sept ans, se rendait rue des Grilles, où demeurent ses beaux-parents, et, se blottissant dans l'encoignure d'une porte, attendait patiemment la sortie de sa femme et de son beau-père pour avoir avec eux une explication définitive.

Charles Napic, il y a quelques années, épousait une jeune fille de Pantin, sous la condition de vivre en commun avec les parents de cette dernière.

Bientôt des dissentiments dus à une divergence de caractère, répartirent le ménage de la belle-mère. Une première fois, Charles Napic s'en alla, emmenant avec lui sa jeune femme. Mais celle-ci ne tarda pas à rejoindre le domicile de ses parents, malgré la défense de son mari.

Napic tenta en vain de reprendre la vie commune.

Prières et objurgations, scènes et menaces ne parvinrent pas à décider la jeune femme. Ces jours derniers, les scènes s'étaient répétées plus violentes. Entre les deux époux, et, ce matin, Charles Napic se décida enfin à avoir une dernière explication avec sa femme.

L'explication, qui eut lieu dans la rue, et à laquelle assista le beau-père de Napic, fut courte mais violente. Devant les menaces du jeune homme, le beau-père se fâcha, des gestes de violence furent esquissés de part et d'autre. Napic perdit la tête, tira un revolver de sa poche et fit feu sur sa femme et sur son beau-père. Puis il s'enfuit, affolé de son acte, et ne tarda pas à être arrêté et conduit au commissariat de Pantin.

Les deux blessés, après un court interrogatoire, ont été conduits à l'Hôpital Saint-Louis où leur état a été considéré comme grave. A quatre heures, le commissaire de police de Pantin n'est rendu à l'hôpital pour tenter d'interroger plus longuement les malheureuses victimes de ce drame.

Le meurtrier n'a été envoyé au Dépôt.

Un capitaine de pompiers se suicide

Paris, 27 mai.

La ville de Saint-Cloud a été mise en émoi, ce matin par l'arrivée de Mme Forgeron, juge d'instruction du Parquet de Versailles. On sait bientôt que le magistrat venait faire une enquête au sujet de la mort dramatique d'un habitant de la localité, M. Bourgiol, entrepreneur de peinture, 2, place de l'Hospice, qui était en même temps capitaine de pompiers.

Hier soir, Mme Bourgiol, était sortie en courant, folle de douleur, annonçant qu'un malheur du sort, son mari, quittant brusquement la salle à manger, était rentré dans sa chambre à coucher, qu'elle avait voulu l'y suivre, mais qu'une détonation avait brusquement retenti. M. Bourgiol s'était tiré un coup de revolver dans la tempe droite.

Il ne vint à personne l'idée que celui-ci avait pu être victime d'un drame domestique. Toutefois, le commissaire fit des réserves et avisa le Parquet de Versailles.

Une autopsie faite à trois heures à l'hôpital de Saint-Cloud, a mis les choses au point : le capitaine des pompiers s'est bien suicidé dans une crise de neurasthénie.

Violents orages en Angleterre

MAISONS INCENDIÉES, RUES INONDÉES

Londres, 27 mai.

De violents orages, accompagnés de pluies torrentielles, se sont abattus sur différentes villes de l'Angleterre.

Les dégâts sont très importants.

De nombreuses maisons sont en flammes et les rues sont inondées.

L'attentat de Louvres

Décisions, l'auteur de la tentative d'assassinat commise contre M. Dardenne, à Louvres, a été interrogé hier après-midi pour la première fois, par le juge d'instruction de Pontoise. Il était assisté par Me Marcel Fourtin, secrétaire de Me Albert Clemenceau.

A TRAVERS LES JOURNAUX

LA RÉFORME MILITAIRE ET LE CABINET

La Petite République :

« Il ne reste plus maintenant aux irréductibles, que la suprême ressource de l'interpellation. Gheusi, encore semble-t-elle bien précaire, venant au lendemain du vote par lequel la Chambre en accordant les crédits militaires vient définitivement de prendre parti pour les projets ministériels.

« Il faut toute la candeur de M. Peytral, pour imaginer, qu'un tel vote n'engage pas l'avenir. »

L'Action :

« N'est-il pas de plus en plus visible pour la nation tout entière que la défense nationale, même à l'heure redoutable où nous vivons est devenue l'enjeu d'insatiables équipes parlementaires ?

« Le pouvoir, ce pouvre pouvoir, de pauvres ministres, sans plus d'autorité que de durée, est-il déchu si bas, que tant de gens veulent se rouler dans la poussière pour s'en disputer les dragées sèches comme des gamins de village dans un baptême de parvenu. »

La Libre Parole :

« Le président du conseil a prétexté avec vigueur et son discours compte si non par l'ordonnance, du moins par la conviction, entre les meilleurs qu'il ait prononcés.

« Il a dit ce qui doit être dit, ce que tous les Français doivent se répéter sans cesse, sur la rupture d'équilibre produite par les armements allemands et sur l'instabilité pertubante de la situation internationale ».

Grave accident d'automobile

Toulon, 27 mai.

Sur la route de Roquebrussane, une automobile, conduite par le lieutenant de vaisseau Barthelemy, de Salaien embarqué sur le « Jules-Michelet » a capoté.

Le chauffeur, nommé Lavellan, fut tué sur le coup.

L'officier qui est grièvement blessé, a été transporté à Toulon, dans un état alarmant.

Un Congrès de douaniers

Paris, 27 mai.

Aujourd'hui s'est ouvert le congrès des sous-officiers des douanes.

La séance du matin était présidée par M. Lataste, de Bordeaux.

L'assemblée demanda tout d'abord de se rallier purement et simplement au projet des retraites déposé sur le bureau de la Chambre des députés, par M. Klotz, alors ministre des finances ; puis elle a émis les vœux que la répartition des nouveaux crédits se fasse par ancienneté dans chaque grade et dans chaque classe.

Que les gardes-magasins puissent prétendre à l'obtention de la médaille douanière, comme les autres agents.

Les services de santé et l'avancement ont fait l'objet d'intéressantes observations, notamment en ce qui concerne la demande de la gratuité médicale pour les femmes visiteuses.

DANS LA RÉGION

Dans l'Enseignement

Sont nommés directrices d'écoles primaires et maternelles : à Lille, école Lamartine, quartier de la Basse-Deûle, Mme Haccart-Duyck ; à Hellemmes-Centre (E M), Mme Ledercq Marie ; à Marcq-Pont (E M), Mme Chatenet-Catteau ; à Croix-Abumette (E M), Mme Lemarquant-Dekens.

Sont nommés instituteurs et institutrices titulaires d'école : à Rumegies, M. Tranoy ; à Bousbecques, M. Lenain ; à Don-Annesulin, Mme Opart-Alexandre ; à Bois-Grenier, Mme Dégardin-Desmidt.

Sont nommés titulaires chargés de stage en qualité d'instituteur-adjoint et d'institutrice-adjointe : à Haverskerque, M. Fontaine Adelson ; à Laiche, M. Delvallée Emile ; à Roubaix, rue de Comédie (E M), Mlle Fruit Palmyre ; à Flers-Breucq, Mme Waques-Jambet ; à Marquette (V), Mlle Cardon Virginie ; à Tourcoing, rue du Dragon, Mme Guibrun-Delubaye ; à Tourcoing-La Marlière, Mme Rousaud-Debruyne ; à Armentières, rue Marceau, Mme Delebecq-Steffert ; à Douai (annexe), Mlle Glorieux Zoé ; à Bailleul, Mme Baudoin-Darthoo ; à Lille, rue de Colmar (E M), Mlle Sterckeman Elise ; à Lille, rue des Rogations (E M), Mlle Dubois Stéphanie ; à Thumesnil (E M), Mlle Deleuze Emma ; à Emmerin, Mlle Lescalles Amélie ; à Ronchin-Petit, Mme Gaudin-Gouvier ; à Lille, école Lamartine, quai de la Basse-Deûle, Mlle Cochez Jeanne ; à Lille, école Pasteur, rue Solférino, Mlle Vérelst Valentine.

Ecole militaire

Paris, 27 mai.

Voici la liste, par ordre alphabétique, des candidats reçus admissibles à l'école militaire d'infanterie, concours de 1913 :

1er corps d'armée, 1er régiment : MM. Duseiller et Thomas, sergents.

2e régiment : l'adjudant Allard et le sergent Pirus.

4e régiment : le sergent-major Gely et le sergent d'Hermice.

11e régiment : les sergents Jouanneaux et Pruvost.

14e régiment : le sergent Courtois.

Liste nominative des sous-officiers admis à prendre part aux épreuves orales à l'école militaire de l'artillerie :

13e d'artillerie : les maréchaux des logis Cassuna et Marret.

21e d'artillerie : le maréchal des logis Chauvin.

41e d'artillerie : les maréchaux des logis Meunier et Trudon.

NORD

VALENCIENNES

Arrestation. — Un sieur Charles Breucq, 46 ans, voyageur de commerce, né à Maubeuge, habitant 48, rue de Lille, a été arrêté ainsi que la femme Bonquerne, 46 ans, et un Bile, Elodie Sulvernard, pour affaire de mœurs.

DOUAI

Arrestation. — Marie Benoit, 49 ans, ménagère, a été arrêtée en vertu d'un mandat du 23 mai 1913, du juge d'instruction de Tourcoing, sous l'inculpation de banqueroute frauduleuse à Antoing.

NOUVELLES LOCALES ET REGIONALES

M. Groussau et l'abbé Lemire

LES AMIS DE M. GROUSSAU, QUE LE PAPE VIENT DE DÉCORER, PRÉSENTENT CETTE DÉCORATION COMME UNE CONDAMNATION DE L'ABBÉ LEMIRE.

De la « Lanterne » :

M. Groussau, député du Vatican à la Chambre française, était fait naguère Grand-Croix de Saint-Grégoire-le-Grand. Il ne voudrait pas de nos félicitations. Pourtant nous les lui offrirons en parfaite sincérité, reconnaissant bien que son zèle ardent pour l'Eglise et sa stricte orthodoxie ont mérité une aussi haute récompense de Pie X.

Nous oserions presque nous féliciter nous-mêmes du bonheur de M. Groussau. Serait-il fait comte du pape, comme il est arrivé ces jours-ci à un autre député très catholique, notre exultation augmenterait à l'égal de la sienne. Plus il sera marqué, en effet, estampillé de toutes les distinctions pontificales, plus nous serons avertis qu'il faut voir en lui le porte-parole de la puissance romaine. Par lui nous avons les oracles de l'infaillible.

Mais pourquoi M. Groussau n'est-il pas tout à sa pieuse allégresse ? Pourquoi veut-il y mêler l'âpreté des rancunes ? Pourquoi cherche-t-il dans son cordon de Saint-Grégoire-le-Grand un signe de mécontentement papal et une accusation contre d'autres, indécrottables autant qu'indésirables à Rome ?

Si lui, M. Groussau, reçoit les décorations romaines, c'est une leçon adressée, paraît-il, à M. l'abbé Lemire, pour son « attitude scandaleuse ». Un mot d'ordre fait que toute la presse cléricale du Nord, en ce moment, a plus de hâte de flétrir M. l'abbé Lemire en l'opposant à M. Groussau décoré, que de complimenter ce dernier qui en sera bientôt réduit à se contenter de nos compliments impies.

L'un dit que « depuis dix années, M. Groussau, toujours sur la brèche, toujours vaillant et toujours ferme, répare les blessures qu'avait pu faire à la réputation des catholiques du Nord, l'attitude scandaleuse de M. l'abbé Lemire ».

Un autre rappelle que M. Groussau fut l'émissaire du pape pour faire refuser — si heureusement pour nous — les associations cultuelles offertes par M. Briand et acceptées par M. l'abbé Lemire.

Il n'y manrait, selon tel autre encore, de comparable au cordon de M. Groussau pour condamner et accabler M. l'abbé Lemire, que l'arrivée de M. le chanoine Lecigne, professeur à la Faculté catholique de Lille, à la direction de l' « Univers ».

Véritablement nous voilà bien prévenus que Rome et les « roussins » de France n'ont pas désarmé depuis la maladie du pape. Ils poussent toujours à l'intransigeance avec le même entêtement haineux. Les catholiques d'esprit libre et de bonne volonté républicaine, tels que « l'aumônier du Bloc », sont toujours pourchassés.

Quand M. Groussau arborera sa décoration papale à la tribune, cela voudra dire pour tout le monde : « Celui-là est un sectaire reconnu à Rome ».

Les "spécialistes" parisiens sauveront-ils l'Hôtel de Ville DE LILLE ?

Les déclarations du Directeur des travaux et du Maire

Après de longues et pénibles constatations et des « échanges de vues » qui ne donnerent aucun résultat, le commissaire spécialement nommé à l'effet de rechercher les causes de la désagrégation de l'Hôtel de Ville, a décidé de faire appel à des spécialistes.

Peut-être celui-ci eût sage de commencer par là.

Chacun sait que nous vivons à une époque de spécialisation à outrance et nous ne diminuerons en rien le prestige des membres de la commission — spécialiste pourtant — en affirmant qu'ils n'ont pas qualité pour régler une question aussi grave.

Les spécialistes dont ils vont s'assurer le concours sont de gros entrepreneurs qui n'interviennent qu'à la dernière extrémité et ne donnent leurs bons soins — et l'on peut dire — qu'aux édifices promis à la mort.

Depuis longtemps familiarisés avec les désastres et les ruines, ils ne manqueront pas, en la circonstance, d'émettre un avis sévère. Et quand ils se seront prononcés il n'y aura qu'à s'incliner — puis à se mettre à l'œuvre à ils estimeront que je sais n'est pas irréparable, ou à... voter un nouvel emprunt s'ils jugent que la démolition de l'Hôtel de Ville est nécessaire.

Une délégation du Conseil municipal, accompagnée de M. Lemoine, directeur des travaux municipaux, se rendra vendredi matin à Paris, près de ces messieurs. Elle leur exposera la situation et priera l'un d'eux de faire le voyage et de procéder sur place à une enquête minutieuse. M. Lemoine ne croit pas qu'il soit impossible de rétablir l'équilibre — terriblement compromis — de l'Hôtel de Ville. Mais il pense qu'une telle opération n'ira pas sans danger. « Vous comprenez bien que nous ne nous résoudrons jamais à envoyer à la mort une cinquantaine d'ouvriers. Pour que nous entreprenions la restauration du bâtiment menacé, il faudra qu'on nous prouve qu'elle s'effectuera normalement, sans surprise possible. Au surplus rien ne presse. Et vous voyez que je n'ai pas l'air bien inquiet ».

De fait, M. Lemoine semblait parfaitement à son aise. Il s'étirait, riait et son regard pétillait de malice.

M. Charles Delesalle, que nous rencontrâmes peu après, ne manifestait pas une aussi joyeuse sérénité. Nous perçûmes même quelque inquiétude derrière ses paroles circonspectes et mesurées : « Il est certain que nous ne consentirons qu'en cas d'absolue nécessité les très lourds sacrifices qu'entraînera la construction d'une nouvelle mairie. D'autant plus qu'on ne trouve plus les millions si facilement... »

Et M. le maître eut un sourire désabusé.

« Je ne sais, pourrait-il, quelle sera la décision des spécialistes que nous allons consulter. Mais je n'envisage pas sans une secrète angoisse les réparations proposées par certains. Et je ne vois pas très bien comment on pourra réparer l'Hôtel de Ville sans faire encourir au personnel préposé à cette tâche de graves dangers ». — F.-T. P.

Dans les P. T. T.

La « Journal Officiel » publie sous la rubrique : « Travaux publics », un décret aux termes duquel M. Lemoine, inspecteur des postes à Lille, est nommé directeur à Amiens.

Renouvellement des Délégations cantonales

Dans ses séances des 8 février et 10 avril 1913, le Conseil départemental de l'enseignement primaire a nommé délégués cantonaux, pour une période de trois ans, savoir :

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

CANTON D'AVESNES-NORD

MM. Charon, conseiller d'arrondissement, — Chauveau, maire à Avesnes. — Chuffart, à Taisnières-en-Thiérache. — Cousin, adjoint au maire à Avesnes. — Escarmin, à Saint-Hilaire. — Gardin, docteur à Avesnes. — Girard, docteur à Avesnes. — Raux, ancien maire à Avesnes. — Sirot, docteur, conseiller général à Avesnes. — Mme Pascal, à Avesnes.

CANTON D'AVESNES-SUD

MM. Antoine, maire à Avesnelles. — Boisse, conseiller à Cartignies. — Contesse, à Larouillies. — Fossé-Sandrard, conseiller général à Saint-du-Nord. — Godbille, maire à Etrœungt. — Godfrin, à Beaurepaire. — Leroy, ancien maire à Saint-du-Nord. — Pasquel, député à Avesnes. — Séry, conseiller municipal à Avesnelles. — Mme Chauveau, à Avesnes.

CANTON DE BERLAIMONT

MM. Bantignie, docteur à Berlaimont. — Bisiaux, maire à Noyelles-sur-Sambre. — Bruyère, ancien maire à Pont-sur-Sambre. — Cathelotte, docteur, conseiller général à Berlaimont. — Fontaine, ancien maire à Taisnières-en-Thiérache. — Massot, ancien maire à Berlaimont. — Vincent Daniel, député au Quesnoy.

CANTON DE MAUBEUGE-SUD

MM. Badard Désiré, instituteur à Wattignies-la-Victoire. — Colnion, maire à Louvroil. — Culot, docteur à Maubeuge. — Denet, instituteur honoraire à Maubeuge. — Desprez, manufacturier à Jeumont. — Gautier, adjoint au maire de Ferrière-la-Grande. — Guinbellot, conseiller d'arrondissement à Ferrière-la-Grande. — Hannequart, brasseur à Jeumont. — Laude Léonce, instituteur à Ferrière-la-Grande. — Monier, docteur à Maubeuge. — Neuflize, adjoint au maire à Maubeuge. — Riche, docteur à Jeumont. — Weirand, maire à Maubeuge.

(A suivre.)

LES DRAMES

TENTATIVE D'ASSASSINAT à Béthencourt

La petite et paisible commune de Béthencourt située à deux kilomètres de Caudry, a été dans la nuit de lundi à mardi le théâtre d'une scène de banditisme effroyable.

Une octogénaire a été la victime de sinistres bandits qui non contents de l'avoir assommée et laissée pour morte, ont assouvi sur elle leur passion cupide.

Ce drame a causé parmi la population une violente émotion.

Voici les faits que nous avons recueillis sur place.

LE THEATRE DU DRAME

Rue Casimir, en bordure de la chaussée, s'élève une maison d'assez belle apparence à ancien usage de ferme. Le bâtiment principal en comprend de trois pièces en enfilade et d'une cuisine. Dans la pièce du milieu couche la seule habitante de cet immense logis, une vieille fille de 84 ans, Mlle Hagbé Brocq, qui quelque sollicitée par ses neveux et nièces n'a jamais voulu quitter sa maison, ni prendre de domestique.

Dans le pays, la vieille femme passe pour être dans une certaine aisance et comme l'on sait qu'elle habite seule, les scélérats pensaient sans doute faire un précieux butin et déjouer les recherches de la police.

LES BANDITS ENTRENT EN SCENE

Mlle Brocq, qui est actuellement un peu impotente, s'était couchée lundi vers huit heures du soir. Elle fut réveillée au moment vers une heure du matin environ par des individus qui avaient cassé un carreau à une fenêtre et après avoir fait jouer l'espagnolette avaient pénétré dans la chambre.

Avant qu'elle put crier, des mains rudes la saisirent dans l'obscurité et tentèrent de l'étrangler.

La femme put dire seulement : « Ne me tuez pas, voilà où se trouve mon argent ». Et elle désigna un meuble dans le bas duquel se trouvait en pot contenant une trentaine de francs.

Sans s'inquiéter de son affirmation, le bandit qui lui tenait la gorge resserra son étreinte, pendant qu'un autre cherchait à lui enfoncer du linge dans la bouche.

Puis l'octogénaire fut ramenée sur le bord du lit, durement frappée à coups de poing et à tour de rôle les bandits malfaiteurs abusèrent d'elle.

La pauvre vieille s'était évanouie, elle fut jetée à terre et piétinée par les bandits. Ceux-ci la croyant morte sans doute, jetèrent un dédrapé sur elle et commencèrent à piller la maison à la recherche de l'argent. Pour mieux diriger leurs recherches, les malfaiteurs allumèrent une lampe. Ils sortirent du lit les matelas et les visitèrent, ouvrirent les tiroirs des meubles, cassèrent des vases, vérifièrent le linge, mais ne purent trouver que les 30 francs cachés au fond d'un pot et que la victime leur avait désigné.

Désappointés sans doute d'avoir fait bien peu, les bandits enlevèrent dans une cage qui se trouvait près des fenêtres, deux lapins et pour se restaurer des fromages de Maroilles, qui les parts, à la suite d'une discussion, plusieurs coups à la tête avec une pompe à vélo et se dirigèrent ensuite vers le Doulkert.

La victime se rendit à Tourcoing chez sa femme, mais il trouva la porte close. Il revint à Rumegies, où il arriva vers 11 heures. Il entra dans un estaminet près de la gare, où il y rencontra son gendre Eric Alphonse. Après lui avoir raconté son mésaventure, il le quitta pour rentrer chez lui.

A peu près au même endroit où il avait rencontré son fils Arthur l'après-midi, il fut assailli par cinq ou six individus cachés dans le bosse. Ils le renversèrent de coups, le piétinèrent et le firent rouler dans le fossé. A plusieurs reprises il entendit l'un d'eux qui disait : « Il faut le tuer ». Malgré l'obscurité, il reconnut parmi ses agresseurs son fils Arthur et son gendre, Cyrille Vervaeke.

Les assaillants lui arrachèrent une somme de 13 francs, une bakélite et une clef.

Sur ces entrefaites le fils Adolphe arriva en vélo et mit les agresseurs en fuite.

Il retira son père de terre et le conduisit dans une maison voisine.

La victime portait 4 nombreuses blessures au cuir chevelu, au front, à l'œil et à la joue gauche. M. le docteur Bertrand fit immédiatement transporter la victime à l'hôpital de Tourcoing.

M. Blanadet, commissaire de police, a entendu la victime qui lui a fait le récit de l'agression, ainsi que plusieurs témoins.

UNE DESCENTE DU PARQUET

Le Parquet, représenté par M. Delaid, juge d'instruction, accompagné de son greffier, M. Barlement, est venu à l'hôpital lundi après-midi à quatre heures. Le blessé lui a fait un récit complet de drame.

L'état d'Adolphe Naessens est assez satisfaisant. Ses jours ne sont pas en danger.

ARRIVÉE DES GENDARMES

Vers 8 heures, le maréchal des logis Petit et le gendarme Duerquez arrivèrent sur les lieux. Ils commencèrent immédiatement une minutieuse enquête. Quoique très faible, la victime put faire le signalement de quelques des bandits. Elle déclara que dans l'obscurité elle ne put reconnaître aucun de ses agresseurs, mais qu'elle sentit qu'ils étaient de taille large et grosses. L'opinion publique à Béthencourt accuse trois individus de la commune de mauvaise réputation et possédant déjà un cahier judiciaire, d'avoir fait le coup.

Le maréchal des logis Petit les a interrogés à tour de rôle et leurs déclarations vont être vérifiées.

L'ETAT DE LA VICTIME

La malheureuse octogénaire a reçu les soins de M. le docteur Bréard, de Vieslly. Le praticien a relevé de multiples contusions à la tête et sur tout le corps. Le bras droit est horriblement tuméfié et plusieurs côtes ont été enfoncées.

On craint, vu son grand âge et la violente émotion subie, que sa vie soit en danger, d'autant plus que la fièvre s'est déclarée.

LA BRIGADE MOBILE SUR LES LIEUX.

Le maréchal des logis Petit de la brigade de gendarmerie de Cadry, a continué sa minutieuse enquête durant tout l'après-midi de mardi.

De nombreuses personnes ont été interrogées, notamment certains individus fortement soupçonnés. Ceux-ci ont été invités à fournir l'emploi de leur temps pendant la nuit du crime. Ils ont prétendu avoir couché dans leur lit et n'être pas sortis. Il y aura lieu de vérifier leurs assertions.

L'inspecteur Lefebvre de la brigade mobile, est arrivé sur les lieux et s'emploie activement à rechercher les coupables qui, on l'espère fermement, seront bientôt sous les verrous.

Une scène sanglante A RONCQ

UN PÈRE FRAPPÉ DE VINGT-SIX COUPS DE COUTEAU PAR SES FILS. — IL EST TRANSPORTÉ A L'HOPITAL DE TOURCOING. — UNE DESCENTE DU PARQUET.

Une scène sanglante s'est déroulée la nuit de dimanche à lundi, entre les membres d'une famille. L'enquête n'a pas encore pu éclaircir le mystère qui règne sur cette affaire.

Depuis bientôt deux ans, Adolphe Naessens, 60 ans, tisserand, au Faubourg, à Roncq, ne vit plus avec sa femme et ses enfants. Huit de ces derniers sont mariés et les quatre plus jeunes sont venus habiter avec leur mère, rue du Maréchal-Brune, 68, à Tourcoing.

Dimanche, vers 6 heures du soir, Adolphe Naessens se rendait vers Tourcoing, en vélo, par la rue des Chat-Huants. A proximité de la ferme Destombe, il rencontra son fils Arthur, 20 ans, manœuvre de moqueu, qui lui parla, à la suite d'une discussion, plusieurs coups à la tête avec une pompe à vélo et se dirigea ensuite vers le Doulkert.

La victime se rendit à Tourcoing chez sa femme, mais il trouva la porte close. Il revint à Roncq, où il arriva vers 11 heures. Il entra dans un estaminet près de la gare, où il y rencontra son gendre Eric Alphonse. Après lui avoir raconté son mésaventure, il le quitta pour rentrer chez lui.

A peu près au même endroit où il avait rencontré son fils Arthur l'après-midi, il fut assailli par cinq ou six individus cachés dans le bosse. Ils le renversèrent de coups, le piétinèrent et le firent rouler dans le fossé. A plusieurs reprises il entendit l'un d'eux qui disait : « Il faut le tuer ». Malgré l'obscurité, il reconnut parmi ses agresseurs son fils Arthur et son gendre, Cyrille Vervaeke.

Les assaillants lui arrachèrent une somme de 13 francs, une bakélite et une clef.

Sur ces entrefaites le fils Adolphe arriva en vélo et mit les agresseurs en fuite.

Il retira son père de terre et le conduisit dans une maison voisine.

La victime portait 4 nombreuses blessures au cuir chevelu, au front, à l'œil et à la joue gauche. M. le docteur Bertrand fit immédiatement transporter la victime à l'hôpital de Tourcoing.

M. Blanadet, commissaire de police, a entendu la victime qui lui a fait le récit de l'agression, ainsi que plusieurs témoins.

UNE DESCENTE DU PARQUET

Le Parquet, représenté par M. Delaid, juge d'instruction, accompagné de son greffier, M. Barlement, est venu à l'hôpital lundi après-midi à quatre heures. Le blessé lui a fait un récit complet de drame.

L'état d'Adolphe Naessens est assez satisfaisant. Ses jours ne sont pas en danger.

Dramatique suicide d'un septuagénaire A LILLE

M. Oscar Maurin, âgé de 72 ans, ménageur retraité, demeurant chez son fils Oscar, cabaretier, 28, rue de Béthune, avait été fort affecté à la mort de sa femme survenue le dix décembre dernier. Il manifestait à plusieurs reprises, son intention de finir avec la vie. La vue d'un convoi funèbre le remuait particulièrement, triste ; il disait chaque fois : « Que le sais-je dans le cercueil qui passe ».

Le pauvre septuagénaire voyait tout en noir dans la dernière étape de la vie.

Lundi soir, en montant se coucher, il prit un quignon d'alfié rapporté d'Algérie, qu'il lui, qui y accompagné pendant de nombreux mois. Le lendemain, le pauvre vieillard prit son premier repas de cette arme dans le dit droit du ventre, puis un autre au côté gauche. La seconde blessure fut mortelle, le vieillard rendit l'âme, pendant de nombreuses heures, la laissant gisante dans la plaie.

Un mineur pensionné qui partage sa chambre, l'entendit râler, il crut qu'il vomissait et n'attacha aucune importance à son plaintes.

Mardi, vers 12 heures seulement, Mme Maurin, surprise de ne pas voir descendre son père, monta à l'étage et le trouva mort.

Les constatations d'usage ont été faites par le gendarmerie.

L'assassinat de la rentière DE SAINT-NOBLE

LE RETOUR DE PETIT

Marcel Petit, l'un des jeunes assassins de Mlle Alois Alla, la vieille rentière de Saint-Noble, qui, après son extradition de Belgique, était « passager » à la suite d'arrêt de Valenciennes, a été transféré à Douai lundi après-midi.

Il est arrivé à Douai à 3 heures 10 du soir, par le train de Valenciennes, escorté de deux gendarmes et l'on l'a conduit à pied à la prison définitive.

Le passage de Petit n'a guère été remarqué à la gare, et personne ne le traite. Le jeune homme a conservé son calme et n'a pas opposé de résistance.